

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 46

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Education nationale : Vraiment en serions-nous là, déjà ?* — VAUD : *A propos de chômage. — Fiches et lecture fouillée. — Ceux qui quittent. — Dans les sections : Lausanne. — Au Musée scolaire. — INFORMATIONS : Congrès de la F. I. A. I. — Ecole et esprit public.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : COMMISSION DE L'U.I.P.G. : *Arithmétique et géométrie. — L. MOGEON : Le dictionnaire de l'Académie française. — OPINIONS : R. DOTRENS : Semons, greffons... et surtout... abattons. — INFORMATIONS : O. de M. : Ce que Pro Juventute vend cette année. — LES LIVRES.*

PARTIE CORPORATIVE

ÉDUCATION NATIONALE

Vraiment, en serions-nous là, déjà ?

Est-il encore permis de s'exprimer librement sans être immédiatement catalogué parmi les pires ennemis de la Patrie ? — Non ? — Alors, nous sommes contaminés plus que je vais le prétendre et nous sommes passibles de tous les obscurcissements !

Nous vivons sous le règne de la peur — règne favorable au drill, aux mouchardages, à la dictature. L'on nous fait entrevoir le salut dans la mobilisation militaire de l'esprit et de la conscience même. Il faut être en perpétuel et complet état d'alarme. Dès lors, tout ce qui ne plie pas doit être rompu ; et quiconque n'agrée pas cette « discipline » est un suspect qu'il convient de mater, de mettre hors d'état de nuire à une aussi sainte cause !

Vous qui croyiez que la force de la démocratie résidait dans la tolérance et dans le respect de la personnalité, reconnaissez votre erreur, brutalement démontrée ! Car vous voici devenus, en réalité, indésirables et dangereux. Vous qui pensiez que la petite Suisse devait grandir, « mais du côté du ciel », détrompez-vous : vous n'avez pas encore acquis le sens de la grandeur véritable, celle qui s'appuie sur les pointes que l'on sait !...

Mais suis-je assez naïf de venir ici mêler la démocratie ! et oublié-je qu'elle est, pour nos « virilisateurs », une vieille dame ridicule ?

Récemment, un jeune « intellectuel » (il avait fait en partie ses humanités, ce qui le dispensait d'être humain !) tentait de me catéchiser, prenant une peine bien inutile à me convaincre de la sottise démocratique. « Le peuple est incompetent », susurrerait-il... Qu'un adolescent prétentieux et endoctriné l'affirme, cela n'a pas trop d'importance. Ce qui serait plus grave, ce qui me navrerait

serait d'ouïr pareil propos chez des instituteurs primaires, chez des conducteurs de l'école populaire. Car, n'est-ce point par les enfants du « peuple » qu'ils ont du travail et vivent ? N'est-ce pas à ce peuple qu'ils appartiennent ? Pourquoi donc le renier ? N'est-il pas la réserve par quoi se fait sans cesse un magnifique renouvellement ? Par quelle aberration teindre la bûchille et vouloir empêcher de reconnaître qu'elle est de même bois que le tronc ? Mais ceci est un autre sujet sur lequel il faudra revenir un jour : le privilège du primaire !

Le peuple étant le meilleur gardien de l'idéal de liberté, de la foi démocratique, on comprend pourquoi les antidémocrates lui contestent ses droits, sauf celui d'acquiescement, et lui défendent tout contrôle. Procédant ainsi, ils ne font pas œuvre de bons Suisses, puisque notre pays n'existera qu'autant que seront admises et conservées les différences qui en rendent sympathiques le caractère et les lois. C'est par son humanité qu'il est nécessaire au monde. Moulez-le en statut et en doctrine autour de certain « axe » : il aura vécu !

Si c'est là le but poursuivi par quelques-uns de ceux qui se disent patriotes et chrétiens, qu'ils l'avouent. Et qu'ils en proclament eux-mêmes les moyens, au nombre desquels figurent des restrictions au droit d'association et à la liberté de la presse, ainsi que la militarisation de l'adolescence sous le couvert de l'éducation nationale.

Déclarer déchues la démocratie et la constitution, tandis qu'on leur permet de moins en moins de se manifester, est un renversement assez curieux où l'accusé peut, avec raison, se muer en accusateur.

Si ces velléités de dictature soldatesque doivent prendre corps, attendons-nous au pire ! Mais disons bien haut qu'il n'est pas dans l'intérêt, qu'il n'est pas dans le rôle des éducateurs ni de la famille de les encourager.

Le débat reste ouvert. (Réd.)

A. C.

VAUD

A PROPOS DE CHOMAGE

Nous recevons de M. Perret, chef du Département de l'Instruction publique, quelques renseignements au sujet de la propagande qui a été faite officiellement pour les *Cours d'Ecole active* qui ont eu lieu cet été à Vevey :

« Tous les élèves, garçons et filles, de 1^{re} classe de l'Ecole normale reçoivent le *Bulletin officiel* ; donc tous les brevetés de 1937 ont été atteints et renseignés. »

Nous remercions M. le chef du Département de cette mise au point concernant les diplômés de cette année ; nous savons aussi que tous les brevetés non nommés ont pu lire dans tous les quotidiens une annonce concernant ces cours.

Ce que la Direction des Cours normaux devra étudier pour l'année prochaine, c'est la façon d'intéresser les chômeurs de l'enseignement à ces cours de perfectionnement, de les y intéresser assez par certaines facilités financières pour qu'ils puissent les suivre sans frais personnels; toutes mesures qui peuvent être discutées entre les dispensateurs de subsides de chômage et le Comité des cours.

Quant au résultat de ces démarches, nous verrons... ce que nous verrons, parce que les mobiles de l'activité ou de l'inertie du Vaudois en particulier et de l'homme en général sont d'ordre psychologique, et que le problème du remplacement du travail rémunéré par des études complémentaires présente des faces bien diverses qui ne se résolvent pas en un ordre donné ou en un trait de plume.

L. Cz.

FICHES ET LECTURE FOULLÉE

L'article paru le 27 novembre au sujet des innovations présentées dans les conférences de cercle cet automne m'a valu une excellente lettre d'une collègue qui trouve « que, s'il n'y avait pas de temps à autre des nouveautés pédagogiques, il manquerait quelque chose à notre bonheur ! » Je suis heureuse de tirer de ses lignes quelques réflexions et remarques basées sur ses expériences personnelles.

« ... Il faut surtout qu'on nous laisse *libres*, libres d'adopter ce qui nous paraît convenir à nos élèves, à nos milieux campagnards, montagnards ou citadins, à nos tempéraments de pédagogues aussi. Le danger est de tenter de nous couler tous dans le même moule et de penser que, hors de ce moule, de certains modes de faire, pas de salut !...

» La lecture fouillée est intéressante, à condition de ne pas en faire avec la régularité des mouvements du pendule ! La lecture mécanique prend parfois le plus clair de la leçon sans que je pense, à la fin de la cette leçon, avoir démérité en rien parce que je n'ai rien fouillé ni dramatisé... Un enfant « au point » pour la lecture mécanique n'est pas parvenu à ce point sans un effort soutenu de sa part et de la part de son maître...

» Je ne peux appliquer dans ma classe le système des fiches tel qu'il est présenté dans le livre de Dottrens et à l'Ecole du Mail. J'en ai fait un certain nombre pour la récupération, l'exercice, surtout dans le but de remédier au *délayage du cours de langue par des applications précises sur des traits importants et tout petits*...

» Les enfants aiment ce travail sur fiches et je trouve qu'il rapporte, mais c'est un travail très grand pour le maître. M. Béguin, qui a présenté le travail sur fiches expérimenté à l'Ecole du Mail, dans une conférence donnée ce printemps à Lausanne, n'a pas une classe aussi chargée et à autant de divisions que la plupart des nôtres...

» Les inspecteurs ont dit cet automne dans les conférences de cercle : — *Prudence ! prudence !* Je dis : — *Liberté ! liberté !* Essayons,

expérimentons, mais gardons notre personnalité. Une méthode appliquée sans enthousiasme ne portera aucun fruit, et si le maître se sent plus ou moins forcé de « fouiller » parce que c'est la « la mode », de « faire des fiches » parce que d'autres en font, il ne travaillera plus avec la joie de l'être libre qui crée et qui choisit... »

* * *

Que voilà des lignes intéressantes, vivantes et encourageantes ! Je m'empresse de terminer par un *mea culpa*. Les fiches genevoises ne sont pas fournies par « l'autorité supérieure », comme je l'avais cru. Des collègues ont demandé à l'autorité d'en fournir, mais... économies, économies ! comme chez nous, il s'agit là-bas de se débrouiller et de ne pas compter sur des subsides spéciaux. Alors, comme eux, continuons à chercher, à *travailler*, avec ou sans fichier.

L. Cz.

CEUX QUI QUITTENT

Mme M. Schenkel-Notz vient de prendre sa retraite après avoir consacré, pendant plus d'un quart de siècle, son talent et son dévouement aux enfants de Villars-Burquin. Elle avait débuté à Grandevent ; notre jeune Lausannoise s'adapta parfaitement à la mentalité campagnarde, devint l'épouse de son collègue, et Villars-Burquin connut pendant 25 ans l'école bien tenue, harmonieusement tenue de par la conjugaison de deux talents et de deux bonnes volontés bien unies. Mme Schenkel a encore, comme vous le savez, d'autres titres à notre estime. Elle fit partie du Comité central S. P. V. vers 1930, dans la période de gestation et d'acceptation de la Loi sur l'Instruction primaire. Le fameux art. 62, objet particulier à elle confié, fut démoli par ses soins devant l'opinion publique alertée : institutrice mariée elle-même, toute sa vie de « régente exemplaire » prouve que le mariage est une étape désirable pour toute femme, fonctionnaire ou non, qui aspire au plein développement de sa personnalité.

Au *Bulletin*, Mme Schenkel se fit remarquer par sa modération dans l'indépendance, et son activité journalistique fut très appréciée de ses collègues. Elle nous reste en exemple, et nous l'en remercions.

* * *

M. Constant Manigley fut installé à Champagne en 1909 après avoir auparavant enseigné pendant 7 ans à Fiez. Le compte rendu de la cérémonie d'adieux que nous lisons dans le *Journal d'Yverdon* est très élogieux pour ce collègue : conscience professionnelle, fidélité, attachement au village, serviabilité... Quelle joie de constater dans tant de localités les bonnes relations existant entre la population et le maître d'école et quelle excellente influence sur toute une génération peut avoir celui qui cherche à comprendre le milieu dans lequel il

vit et s'y donne complètement ! Le village le lui rend bien en affection et en reconnaissance. Que la pendule offerte à M. Manigley sonne gaîment ses heures de retraite, douces et bien ensoleillées !

* * *

L. Cz.

Le dernier jour d'octobre, les autorités de Lutry ont pris congé de M. **Albert Steiner**, qui quitte l'enseignement pour la retraite. En présence de ses élèves, de ses collègues et des représentants des autorités, des remerciements et des vœux chaleureux lui furent adressés, qui prouvèrent la reconnaissance et l'estime de toute une population pour la conscience qu'il mit à l'accomplissement de ses fonctions, et la belle rectitude de sa vie. Plusieurs cadeaux furent remis au jubilaire, dont l'un par ses collègues, qui voient avec chagrin le départ d'un ami sûr et du meilleur des conseillers. Nous joignons nos vœux à ceux qui furent adressés à M. Steiner, et lui souhaitons ici encore la meilleure et la plus longue des retraites. J. C.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Ainsi que le C. C. l'a déjà annoncé par son communiqué au *Bulletin* du 11 décembre, l'assemblée de section a désigné *Jean Willenegger, Renens*, comme candidat au dit comité.

Nous nous permettons de recommander la candidature de ce collègue pondéré et consciencieux, que nous avons pu apprécier dans notre comité de section. Nous rappelons aussi que le cercle de Romanel n'ayant jamais été représenté au sein de notre autorité S. P. V., lui accorder une place en élisant son candidat ne serait qu'un acte de justice. *Au nom du Comité* : B. BEAUVERD.

AU MUSÉE SCOLAIRE

Sur la table qui est mise à sa disposition, la Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires expose la série des objets de la section de travail sur bois exécutée l'été dernier sous la direction de M. A. Porchet, pendant les quatre semaines du cours normal suisse à Vevey. Elle y restera jusqu'au milieu de février.

Les collègues qui enseignent le travail du bois auraient avantage à examiner cette collection si bien conçue, nouvelle par quelques éléments et suggestive. Nous la recommandons aussi aux instituteurs qui désireraient *installer un atelier scolaire*. En conviant au musée leur commission scolaire, ils auraient ainsi l'occasion de pouvoir discuter devant une table chargée d'objets intéressants. La Société vaudoise de Travaux manuels et de Réforme scolaire peut encore coopérer à ces installations par une aide financière. (S'adresser au président : J. Chappuis, les Giroflées, Chailly s. Lausanne.)

J. Ch.

INFORMATIONS LE CONGRÈS DE LA F. I. A. I. (Suite)

Dumas présente le rapport sur : *L'inspection et la surveillance pédagogique dans les écoles publiques et privées.*

Aussi bien le rapporteur que les délégués qui prirent part à la discussion insistent sur le désir unanime que l'inspecteur soit plus un animateur qu'un simple contrôleur ; de plus, tous demandent que la politique ne joue aucun rôle dans les nominations d'inspecteurs, et que seule la compétence des candidats entre en ligne pour leur désignation ; enfin, pour que cette compétence ne soit pas uniquement théorique, les inspecteurs devraient avoir tenu eux-mêmes une classe afin qu'ils puissent juger en toute connaissance les difficultés que rencontrent les instituteurs dans leur enseignement.

L'enseignement de la Société des Nations à l'école donne lieu à une copieuse discussion. On souhaite d'abord un contact plus étroit entre la S. d. N. et les associations d'instituteurs ; quant à l'enseignement lui-même, il se heurte à l'incompréhension de l'opinion publique, souvent déçue par les insuccès et l'impuissance de l'organisme international. D'autre part, une connaissance livresque des rouages de l'institution ne fait pas obligatoirement avancer la cause de la paix. D'intéressants essais ont été tentés ici et là ; l'enseignement de la S. d. N. doit s'intégrer dans un cadre plus général : l'enseignement pour la paix et pour une meilleure compréhension internationale.

Dumas donne connaissance de son travail sur *La situation des instituteurs de tous les pays en face de la dévaluation.* Il est difficile de tirer des conclusions générales de l'enquête entreprise, car les problèmes diffèrent dans chaque pays. Le critère, pour juger à notre point de vue les manipulations monétaires et leur incidence, est l'augmentation subséquente du coût de la vie et l'adaptation plus ou moins adéquate des salaires à cette augmentation.

Le seul incident ayant amené quelque passion dans les débats se produisit à la fin des travaux du congrès : Les délégués espagnols donnent lecture d'une déclaration qui expose le point de vue des instituteurs de leur pays sur la situation internationale de l'Espagne actuelle ; tandis que la plupart des délégués voient dans ce texte une déclaration dont il faut prendre acte, mais dont ses auteurs gardent l'entière responsabilité, la délégation anglaise s'émeut et proteste contre le caractère politique d'une proposition que le congrès ne doit pas connaître, et qui, d'autre part, ne figure pas à l'ordre du jour et n'a pas été soumise préalablement au Bureau exécutif.

Grâce à la bonhomie de Dumas et de Lapière, les voix qui étaient devenues tranchantes s'apaisent, les Espagnols retirent leur proposition, le sourire reparait sur les visages britanniques, les travaux s'achèvent dans une atmosphère rassérénée.

Le lendemain, le Congrès était l'invité du Syndicat national au Moulin de Bicherel, après la visite de Versailles, excursion au cours de laquelle on ne sut ce qu'il fallait le plus admirer de la majesté des palais royaux, de l'amabilité souriante de nos hôtes ou de la beauté d'une journée d'été dans le paysage si harmonieux de l'Ile-de-France.

G. W.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ AU CONGRÈS DE LA F. I. A. I. (30-31 juillet 1937).

Les instituteurs devant les œuvres extra-scolaires et les nécessités de la vie sociale.

Les instituteurs ont toujours répondu de grand cœur aux appels qui leur ont été adressés pour adapter leur tâche scolaire à des nécessités sociales sans cesse accrues.

Mais, plaçant au-dessus de tout la dignité de la fonction, ils s'élèvent contre toutes les formules qui tendraient à rendre obligatoires des tâches extra-scolaires acceptées librement.

Pénétrés de la nécessité d'élargir la culture populaire, ils se consacrent aux œuvres post-scolaires ; mais ils réclament la réalisation dans chaque nation d'un plan d'éducation qui accorde toutes possibilités aux adolescents et aux adultes.

Attentifs aux conditions de vie matérielle des enfants, ils s'associent à tous les efforts qui tendent à améliorer le confort, l'hygiène et la santé des enfants ; mais émus par tout ce que l'assistance sociale ou médicale scolaire a encore d'insuffisant ou d'aléatoire, ils réclament pour tous les enfants le droit à une vie saine et l'organisation méthodique du service médical et social indispensable.

Si les instituteurs sont traditionnellement, dans certains pays, les animateurs de la vie administrative locale, cette tâche supplémentaire ne peut en aucune circonstance leur être imposée ; et soit qu'ils l'acceptent, soit qu'ils la refusent, leur dignité personnelle et celle de leur fonction doivent être sauvegardées.

Soucieux de parfaire leur propre culture et d'être dans la communauté dont leur école est le centre, les animateurs de la vie spirituelle, les instituteurs s'efforceront d'accroître la valeur technique et humaine de chacun et de préparer un ordre social fondé sur le respect de la liberté individuelle, le sentiment de la justice et la volonté de paix entre toutes les nations.

L'inspection et la surveillance pédagogique dans les écoles publiques et privées.

1° La conférence de la F. I. A. I. estime que l'inspecteur scolaire est d'abord un conseiller pédagogique.

A ce titre, il doit informer, suggérer et animer, sans imposer un système.

2° Il est souhaitable que l'inspecteur soit soustrait à une tâche administrative qui risque d'absorber tout son temps au détriment de son activité éducative.

3° Il est désirable que l'inspecteur contribue à aider les instituteurs dans le perfectionnement de leur culture générale et professionnelle.

L'encouragement donné notamment à l'institution de classes expérimentales de recherches, aux semaines pédagogiques, aux travaux de psychologie appliquée à l'enseignement, n'est pas en dehors de la tâche dévolue à l'inspecteur scolaire.

4° Il est également utile que l'inspecteur scolaire soit choisi d'abord d'après sa compétence pédagogique et ait exercé préalablement plusieurs années en qualité d'instituteur afin de connaître directement la nature de la fonction qu'il est chargé de surveiller, et de comprendre l'enfant non seulement par une étude approfondie, mais aussi par une large pratique quotidienne.

5° Il apparaît nécessaire que l'inspecteur scolaire, qui défend les droits de la société, puisse exercer la même surveillance sur les écoles privées que sur les écoles publiques, l'enfant ne pouvant être abandonné sans contrôle dans un établissement éducatif.

ÉCOLE ET ESPRIT PUBLIC

La culture n'est pas l'aboutissement « d'études supérieures », elle commence à l'école enfantine. Elle n'est pas le monopole des carrières libérales, elle est offerte à quiconque s'éveille à une vocation d'homme — fût-il et demeurât-il un manuel ! On ne pense pas qu'avec son intelligence, ni qu'avec ses mains ; c'est l'être entier qui pense et enseigne ! Exiger la neutralité spirituelle de l'éducateur, c'est demander à un homme (vir) qu'il devienne hermaphrodite pour ne choquer personne.

Le maître n'a pas pour but ultime de faire des citoyens — modèle courant, mais de favoriser la naissance de la personne dans l'individu et de se borner à encourager ses exigences croissantes.

L'école n'a point pour tâche d'« adapter au milieu », mais de prémunir, de fortifier contre lui, de préparer des hommes qui sauront remédier à ses défauts, bref ! de fournir l'antidote des maladies de l'esprit public. La culture que donne l'école à un peuple doit lui permettre de suppléer à ce qui fait défaut à son génie et, d'autre part, lui révéler en le renouvelant le sens de son destin.

(E. A. Niklaus,
extrait d'une étude sur *l'École et l'Esprit public.*)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ARITHMÉTIQUE ET GÉOMÉTRIE

Rapport de la Commission de l'U. I. P. G.

Géométrie.

Le Département qui garde en 4^e « l'initiation à la notion de surface » reporte en 5^e l'étude des unités de surface. Nous proposons de garder en 4^e : système métrique, notions élémentaires par l'activité concrète sur le cm^2 , le dm^2 , le m^2 .

De même on peut parfaitement dès la 5^e année garder l'étude des notions élémentaires par l'activité concrète sur le cm^3 , le dm^3 , le m^3 puisqu'en 6^e on calcule les volumes des cubes, prismes et cylindres.

* * *

Le programme est ramené aux grandes lignes suivantes : tableau 4.

Nous avons résumé ces remarques et ces propositions en 4 tableaux

1. Opération ; 2. Système métrique ; 3. Méthode ; 4. Géométrie. La Commission insiste pour qu'on fasse dans tous les degrés beaucoup de problèmes à une opération dont les difficultés progressives résident dans les expressions de langage des énoncés. Elle demande en outre que l'on veuille bien s'en tenir au programme minimum pour les épreuves, c'est-à-dire :

En 1^{re} année : pas de problèmes écrits.

En 2^e année : problèmes à une opération.

En 3^e année : problèmes à 3 opérations au maximum.

En 4^e année : problèmes à 3 opérations au maximum avec un seul changement d'unité.

Telles qu'elles sont présentées ces modifications suffisent, à notre avis, pour faire quelques expériences sur l'enseignement des mathématiques à l'école primaire dont on pourra tenir compte lors d'une révision du programme de 1923. Cette révision est souhaitable et la Commission se fera un plaisir d'y collaborer.

Opérations.

Tableau 1

1^{re} année : Ajouter 2 ou plusieurs quantités.

Retraire une quantité d'une autre.

2^e année : Retraire une quantité d'une autre (reste).

Comparer 2 grandeurs et calculer leur différence.

Prendre un nombre entier de fois une quantité entière.

3^e année : Partager en parts égales.

Calculer combien de fois une quantité dans une autre.

- 4^e année : Ajouter des quantités fractionnaires décimales.
 Retrancher une fraction décimale d'une autre (calcul du reste).
 Comparer 2 fractions décimales et en calculer la différence.
 Prendre un nombre entier de fois une fraction décimale.
 Partager une fraction décimale en un nombre entier de parts égales.
 Calculer combien de fois une petite fraction décimale dans une plus grande (quotient entier — vraie valeur du reste).
- 5^e année : Prendre tant de fois plus une fraction un nombre donné.
 Partager une fraction décimale ou un nombre entier en un certain nombre de parts plus une fraction décimale (multiplication à multiplicateur décimal, division de partage à diviseur décimal).
 Calculer le rapport d'une grande fraction décimale à une plus petite.
 En résumé : les 4 opérations sur les nombres fractionnaires décimaux.
 Ajouter, retrancher, comparer des fractions ordinaires, prendre un nombre entier de fois une fraction ordinaire, partager en un nombre entier de parts une fraction ordinaire.
- 6^e année : Les 6 opérations sur n'importe quels nombres fractionnaires décimaux et ordinaires.

Système métrique.

Tableau 2

- 1^{re} année : —
- 2^e année : Notions élémentaires par l'activité concrète sur le cm, le dm, le m, le litre, le kilo, le franc, le centime.
- 3^e année : Expérimentation sur le cm, le dm, le m ; le litre et le dl ; le kilo et l'hg ; le franc et le centime.
- 4^e année : Unités de longueur, de capacité, de poids.
 Notions élémentaires par l'activité concrète sur le cm², dm², m².
- 5^e année : Unités de surface (revision des unités de longueur, capacité, poids).
 Notions élémentaires par l'activité concrète sur le cm³, dm³, m³.
- 6^e année : Revision du système métrique plus unités de volumes.
 Expérimentation sur la notion de poids spécifique.
- 7^e année : Revision complète plus notion de densité.

Quelques précisions de méthode.**Tableau 3**

Contrairement au N° 45, page 64, de la Méthodologie, le signe « × » se lit prendre tant de fois.

Contrairement au N° 233, page 53, du Cours moyen et au N° 65, page 86, de la Méthodologie, le signe « : » se lit suivant les cas

Je partage... en tant de parts égales.

Je calcule combien de fois... dans...

N° 180, page 43, N° 120, page 115 et N° 122, page 116, du Cours moyen correspondant aux règles des p. 121 et 122 de la Méthodologie :

On fera remarquer au contraire que la virgule ne se déplace jamais, qu'elle sépare toujours les entiers des fractions et que, dans les multiplications et les divisions par 10, 100, 1000... c'est le nombre tout entier qui se déplace sur le tableau de position du système décimal, les zéros occupant les places laissées vides.

Unifier la « formulation de la soustraction » selon la page 55 de la Méthodologie.

Contrairement à la remarque 1 de la page 126 de la Méthodologie, quel que soit le dispositif proposé, l'élève doit toujours *placer le premier chiffre de chaque produit partiel sous le chiffre multiplicateur.*

Tableau 4

4^e année : La droite, parallèles, perpendiculaires, angles.

Carré, rectangle, parallélogramme, losange, triangle :
construction et propriétés.

Mesure de longueurs, calcul des périmètres.

Initiation à la notion de surface — notions élémentaires
— par l'activité concrète sur le cm², dm², m².

5^e année : Calcul des surfaces, carré, rectangle, triangle, polygones inscrits.

Circonférence du cercle.

Initiation à la notion de volume — notions élémentaires
— par l'activité concrète sur le cm³, dm³, m³.

6^e année : Surface du cercle.

Volume du parallépipède et du cylindre.

7^e année : Pyramide et cône, volume.

La Commission de l'U. I. P. G.

LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE**II**

Je viens d'ouvrir les dictionnaires. Tous écrivent chrysanthème. Ils adoptent docilement l'orthographe de l'Académie française et ne pourraient guère faire autrement sans donner une entorse à l'éty-

mologie, puisque le mot grec renferme un *th*. Cependant, la preuve de l'inconsistance de l'orthographe dite correcte, obligatoire, nous la trouvons dans la préface de l'édition de 1877 du Dictionnaire de l'Académie française (celle qui précède la plus récente, 1935) :

« Peu de changements ont été apportés dans l'orthographe. S'il y a un point sur lequel l'Académie ait cru devoir garder une réserve, c'est celui-ci. Les innovations qu'elle s'est permises se bornent, en général, au retranchement de quelques lettres doubles, *consonnance* par exemple, qu'elle écrit par une seule *n*, *consonance*. Dans les mots tirés du grec, elle supprime presque toujours une des lettres étymologiques quand cette lettre ne se prononce pas : elle écrit *phtisie*, *rythme* et non *phthisie*, *rhythme*. L'accent aigu est remplacé par l'accent grave dans les mots : *piège*, *siège*, *collège* et dans les mots analogues où l'accent grave prend aussi la place de l'ancien tréma, dans les mots *poème*, *poète*, etc. Dans beaucoup de mots composés de deux autres que l'usage a réunis, le trait d'union a été supprimé, comme désormais inutile. »

Si l'on veut une liste complète des mots analogues à ceux cités dans la préface du Dictionnaire, il faut aller chercher ailleurs. Où ? Dans des publications spéciales qui ne sont pas à la portée du premier venu ou dans d'autres dont l'existence est ignorée ? La première fois que nous avons vu une liste de mots d'origine grecque perdant l'une de leurs consonnes aphones, c'est en 1879, dans *l'Instituteur sténographe*, de Paris :

Apophthegme, autochthone, diphthongue, ichthyologie, ichthyolithe, ophthalmie, ophthalmoscope, sclérophthalmie, phthiriasis, phthisie, rythme, rythmique, etc. Tous ces mots perdent la même lettre, soit la lettre *h* qui fait partie du groupe grec *th*. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'on a voulu alléger le bagage grec sans se préoccuper, cette fois, de savoir si l'on ne portait pas atteinte aux droits de l'étymologie. On a même sacrifié le *rh* de rythme. Seul *ph* est cette fois (nous disons cette fois, parce depuis longtemps il a disparu complètement dans quelques mots, comme phantosme, aujourd'hui fantôme) respecté, et l'on continue à écrire orthographe, philomathique. Mystère insondable. On persévère dans l'orthographe *chrysanthème* comme dans celle de *chrestomathie*, mais de même que le bonhomme qui, devant sa femme, était interloqué quand celle-ci lui demanda comment s'écrivait chrysanthème, de même nous pouvons l'être quand il s'agit de dire comment se prononce chrestomathie, car le désordre le plus bizarre règne à ce sujet. Commençons, noblesse oblige, par le Dictionnaire de l'Académie. Le mot *y* est entré en 1835. Dans l'édition de 1878, il est prononcé *crestomacie* ainsi que dans l'Abrégé de ce même Dictionnaire « d'après la dernière édition de 1878 » (page 162). Après 1878, c'est 1935. Vous aurez beau regarder au mot chrestomathie : aucune indication ; l'orthographe, la défini-

tion, et c'est tout. On pourrait croire que c'est le statu quo. Mais survient Littré, le grand homme de science, l'oracle : rompant avec l'Académie, il prononce : *chré-sto-ma-tie*. Continuons notre petite promenade. On dit beaucoup de bien du Dictionnaire général de la langue française, de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, paru après Littré (vers 1890) et tenant compte des nouvelles acquisitions de la linguistique. Eh bien, c'est le retour à la prononciation de l'Académie : *krès-to-ma-si*.

Il est de bon ton, entre lettrés, de faire un geste de dédain quand on interroge Larousse, qu'on assimile au parvenu comblé de richesses. Ne soyons pas si fiers et notons scrupuleusement que, dans sa première édition (1869), il y a *kré-sto-ma-tie* et plus tard dans le Nouveau Larousse illustré : *kré-sto(ma)si*, donc contradiction et partant renseignement dont on ne sait que faire, surtout si l'on ajoute que le *Larousse pour tous* en revient à *kre-sto-ma-ti*... Ce qui nous surprend le plus, c'est que le Dictionnaire de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, œuvre sérieuse, respectée, donne un démenti à ce qu'il affirme dans ses colonnes alphabétiques, et qu'après avoir enregistré *kré-sto-ma-si* (comme l'Académie), il explique dans son *Traité de la langue française, histoire de la prononciation* (page 163), que « le grec possède trois consonnes aspirées : θ , χ et ψ , que les Romains ont de bonne heure laissé tomber l'aspiration dans les deux premières, et, bien que l'orthographe classique les rende par *th* et *ch*, ces deux consonnes se sont absolument confondues avec *t* et *c*... »

Apathie, sympathie, télépathie, etc., ne modifieraient pas leur prononciation si le *th* était réduit à *t*. Si donc étant donné la faculté conservée de prononcer *chrestomathie* avec un *s* ou avec un *t* après *a*, on nous demandait notre préférence, sans hésitation, notre réponse serait : avec *t*.

Autre exemple. Le suffixe latin *ura*, en français *ure*, se trouve dans *gageure* comme dans *confiture*, *friture*, *teinture*, mais au lieu de la prononcer dans *gageure*, on en fait *eure* par une agglutination intempestive due à l'orthographe : *gageure*, d'où une prononciation vicieuse qui pourrait être évitée si le mot s'écrivait *gajure* comme *parjure*. Pour avoir voulu conserver le *g* de *gage* sous prétexte d'étymologie, on expose quantité de gens aux *lazzis* de ceux qui, ayant vu le danger, l'évitent.

L. MOGEON.

OPINIONS SEMONS, GREFFONS... ET SURTOUT... ABATTONS !...

Dans le N° 43 de l'*Educateur*, Mme Cornuz, parlant des instructions pédagogiques que mes collègues vaudois ont transmises aux instituteurs, expose son opinion sur la lecture silencieuse et le travail sur fiches.

Je trouve profondément regrettable qu'une institutrice correspondante de section puisse manifester à l'égard de suggestions et d'efforts nouveaux des sentiments comme ceux qu'elle affiche et qu'elle ne craigne pas de montrer une certaine incompréhension des choses dont elle parle. Je ne m'arrêterai pas à la lecture silencieuse si ce n'est pour rappeler l'ouvrage capital de Mme Anderson, paru en 1929. Il a révélé aux éducateurs de langue française un certain nombre de faits dont il n'est plus permis de ne pas tenir compte dans l'enseignement. Je rappelle aussi l'étude et les conseils pratiques donnés sur ce sujet par M. l'abbé Devaud, dans l'*Annuaire* de l'an dernier.

Je voudrais parler particulièrement du travail individualisé et tout d'abord remettre les choses au point. Jusqu'ici pas une seule des fiches de travail qui sont utilisées dans quelques classes de Genève n'a été fournie par l'autorité supérieure. Tout ce travail résulte d'un effort persévérant consciencieux, considérable il est vrai et remarquablement intelligent, d'une poignée d'instituteurs qui ont rendu à leurs collègues et à l'enseignement un signalé service. Assimiler l'enseignement individualisé à une pilule nouvelle dans un canton où la plupart des classes sont à plusieurs degrés et où depuis des années les maîtres signalent les difficultés de leur tâche, cela implique une attitude d'esprit qu'on regrette de trouver chez une éducatrice.

Bon nombre de mes collègues vaudois si ce n'est tous, comme bon nombre d'instituteurs et d'institutrices du pays romand, sont venus dans les classes du Mail et ont vu ce qu'était ce travail. Je n'en connais jusqu'ici pas un seul qui n'ait saisi immédiatement tout le parti que l'on peut tirer d'un mode d'activité entièrement nouveau mais qui a cependant cet immense avantage — c'est peut-être une des seules techniques nouvelles qui bénéficie de ce privilège, — de pouvoir être introduit dans les classes à petite dose et dans la mesure où, sur le vu de ses expériences, le maître se sent capable de poursuivre son action.

Mme Cornuz déclare que jusqu'à plus ample informé, elle en connaît qui s'en tiendront à de vieux procédés. Mme Cornuz n'est donc pas informée du tout et je l'invite très cordialement à venir à l'école du Mail voir ce qu'est le travail sur fiches. J'attends ensuite avec un vif intérêt l'article objectif qu'elle voudra bien donner à ses lecteurs après sa visite.

A un autre point de vue, la réaction de Mme Cornuz me paraît extrêmement dangereuse et je considère qu'il est de mon devoir de rendre les instituteurs attentifs aux dangers qu'une attitude négative en face de tout progrès leur ferait courir. Il n'existe pas une seule profession dans les activités humaines qui puisse être exercée de la même manière des années durant. Sous l'inéluctable nécessité

de la concurrence, des progrès de la technique, des besoins nouveaux, tous, du plus humble des artisans au plus savant de nos médecins, doivent sans cesse adapter leurs moyens de travail aux progrès de la science et aux besoins de la collectivité. Je trouve navrant et alarmant que les instituteurs ou tout au moins certains d'entre eux puissent prétendre enseigner pendant toute leur carrière comme ils enseignaient aux jours de leurs débuts et que, sans esprit critique et sans objectivité, ils considèrent comme fâcheux tous ceux qui travaillent à améliorer leurs procédés de travail et comme superflus ces procédés nouveaux qui leur sont proposés. C'est là une conception de l'enseignement qui réduit l'instituteur au rôle de manœuvre intellectuel et le jour où les instituteurs seront des manœuvres intellectuels toute la considération sociale qui les entoure aura disparu, ce qui ne sera que justice.

Entre un article comme celui de Mme Cornuz et *L'étude préliminaire* que j'ai sous les yeux, dans laquelle la Société pédagogique vaudoise émet ses vues lors de la revision de la loi sur l'instruction publique dans son canton, il y a un abîme ! Si l'opinion de Mme Cornuz devait être celle de la majorité de ses collègues, ce que je ne crois pas, — je pense, en ce moment, à l'emballement de l'auditoire lors de la conférence donnée sur les fiches par mon collaborateur, M. Béguin — on pourrait considérer qu'au cours des années qui viennent de s'écouler le corps enseignant a usé ses forces vives à lutter pour une amélioration de ses conditions matérielles en perdant ce qui fera toujours sa dignité et sa valeur : la conscience professionnelle.

R. DOTRENS.

INFORMATIONS **PRO JUVENTUTE**

Ce que Pro Juventute vend cette année.

Pro Juventute se devait de marquer d'une pierre blanche sa vingt-cinquième année d'existence. C'est pourquoi ses vendeurs offriront au public, en décembre, deux timbres oblongs grand format portant chacun au centre une tête d'enfant entourée d'une guirlande de feuilles d'argent. Les dates de 1912 et de 1937 imprimées dans un coin leur confèrent le caractère de timbres du jubilé. Ce sont les valeurs de 20 centimes, rouge, et de 30 centimes, bleu. Le style de ces vignettes, aussi éloigné d'un modernisme antipathique à beaucoup que d'une tradition désuète, leur vaudra certainement la faveur des acheteurs.

Les deux autres valeurs portent, celle de 5 centimes, vert, le portrait du général Dufour dont on vient de fêter le 150^e anniversaire de naissance, et celle de 10 centimes, violet, le portrait de Nicolas de Flue dont on a célébré cette année le 450^e anniversaire de la mort. Ces deux derniers timbres sont dus au talent du peintre

Bickel, les deux autres étant l'œuvre de Liner. Notons que, pour satisfaire à un vœu très généralement exprimé, le montant de la surtaxe est imprimé sur chaque timbre à côté de la valeur d'affranchissement.

Pro Juventute a puisé dans le riche cabinet d'estampes du Polytechnicum les sujets d'une de ses séries de cartes illustrées. Ce sont des reproductions de gravures de F. N. König (1765-1832) où, comme dans l'imagerie du temps, s'allient de touchante façon un certain maniérisme à une adorable naïveté. Leur charme vieillot leur assurera certainement le succès.

L'autre série a pour auteur un jeune, le peintre H. Klöckler, qui a brossé cinq amusantes scènes d'enfants bien observées et allègrement coloriées.

Ce matériel, composé avec grand soin, de timbres et de cartes, atteindra sans aucun doute son but, celui d'engager le public à soutenir de ses deniers l'œuvre si éminemment utile de Pro Juventute.

O. de M.

LES LIVRES

J'ai reçu deux livres avec un plaisir particulier. L'un nous apporte un choix de pensées, maximes et aphorismes ; l'autre nous offre des vers. Qu'il y ait encore à notre époque des personnes qui aient le goût de la longue méditation, le désir d'exprimer les pensées lentement mûries que la vie a fait naître en eux, voilà qui est pour nous reconforter. D'autant que chez les auteurs de ces deux volumes, on sent une indubitable sincérité.

Maximes, par O. L. Forel, éditions de Cluny, Paris.

Au gré de courts chapitres, M. O. L. Forel nous livre toute son expérience de la vie. Réflexions d'un homme sur lui-même, sur ses semblables et sur les rapports qu'ils ont entre eux. Pessimisme, optimisme ? Simplement lucidité devant les choses ; ce qui implique souvent hélas, un ton désabusé mais aussi une grande pitié devant les hommes, même si on les juge sévèrement.

Sonate pour un jardin fleuri, par Evelyne Laurence. A. Julien, éditeur, Genève.

Le livre d'une vie de femme. Non pas les premiers vers de quelqu'un qui s'essaie à exprimer plus ou moins habilement ce que lui dicte sa jeune sensibilité. Mais le témoignage de celle qui sait, le savoir de qui a souffert, espéré, créé. Et cette œuvre est celle d'une collègue qu'on a croisée, que l'on croit connaître et qui nous ouvre soudain le domaine de sa vie intérieure et secrète.

Ces poèmes sont écrits dans une langue harmonieuse. (L'auteur nous dit ce qu'il doit à la musique.) Sa fidélité à certains poètes, sa prédilection pour certaines expressions se marquent peut-être trop dans quelques poèmes, mais vous lirez avec plaisir toujours, avec émotion souvent ce beau livre.

Alb. R.

TIRAGE
irrévocable
22
décembre

LOTÉRIE
de la **SUISSE**
ROMANDE

Secrétariat général à Lausanne
Chèques postaux II. 7500

56

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

LES DEUX ESPAGNE, 1937**Carnets de route**

par

O. TREYVAUD

Un vol. in-16, broché, avec 24 illustrations en hors-texte et 4 cartes Fr. 3.50

Les événements d'Espagne doivent, pour être compris, être étudiés à la lumière de la raison, qui est la soumission de l'esprit à la réalité.

M. O. Treyvaud est allé connaître cette réalité sur place. Pondéré et objectif, son esprit est tout pénétré des exigences de la critique historique ; rien ne le tente plus que la recherche désintéressée de la vérité. Il est parti une première fois pour l'Espagne républicaine ; il l'a parcourue pendant près d'un mois ; il faut retenir de tant de kilomètres en train ou en auto trois étapes essentielles : Barcelone, Madrid, Valence.

M. Treyvaud est revenu... pour repartir presque aussitôt ; il voulait voir l'autre côté de la barricade : L'Espagne du général Franco, du *Caudillo*. Durant treize jours, il a pu observer civils et combattants, se mêler aux foules de l'arrière, parler dans la tranchée, à trente mètres de l'ennemi, avec le soldat ; ces conversations furent loin d'être toujours sans dangers. Quatre villes le retiennent : Salamanque, Leon, Oviedo, Madrid parcouru en tous sens déjà, et aperçu, dans ce second voyage, des lignes nationalistes. Le témoignage que porte M. Treyvaud est donc complet, et unique parce qu'il est complet : il a vu les deux Espagne, presque dans le même temps, et avec la même volonté d'être vrai et juste ; les faits qu'il a notés sont ramenés à la même échelle. Il les a rassemblés en une confrontation qui est l'une des parties les plus suggestives de ce livre écrit par le premier journaliste étranger qui ait pu pénétrer successivement dans les deux camps. Ce reportage constitue à la fois un témoignage de grande valeur et une lecture des plus attachantes.

Jeune Suisse allemande avec diplôme d'institutrice ménagère de l'Ecole ménagère de Zurich, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place. S'adresser sous chiffre M 9787, à Publicitas, Glaris.

L'ALLEMAND garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

A vendre d'occasion, faute d'emploi, piano brun, en excellent état. Convient pour débutant, école ou société. Prix très bas. R. Monod, inst., Savuit s. Lutry.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

POUR LES FÊTES

OFFREZ

DES

LIVRES

POUR TOUS LES GOÛTS
POUR TOUTES LES BOURSES

DEMANDEZ LE CATALOGUE
1938

LIBRAIRIE PAYOT
LAUSANNE GENÈVE NEUCHÂTEL
VEVEY MONTREUX BERNE BALE